



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat Général

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
BUREAU DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Paris, le **18** JUIN 2015

Madame, Monsieur,

Le ministère de l'intérieur se situe aujourd'hui dans un contexte riche en multiples réformes (réforme territoriale de l'Etat, mise en œuvre des guichets uniques des demandeurs d'asile,...), qui amène la direction des ressources humaines à entreprendre la mise en œuvre d'une gestion renouvelée et dynamique de ces cadres de catégorie A qui seront chargés de conduire leur application.

Aussi, la direction des ressources humaines s'est-elle engagée dans une démarche de gestion qualitative des attachés d'administration.

Dans ce contexte, j'ai décidé de mettre l'accent sur une approche personnalisée de la gestion des attachés d'administration et en particulier d'accompagner, dans la construction de leur parcours professionnel, les cadres susceptibles d'être intéressés par l'accès à un emploi fonctionnel de conseiller d'administration.

En votre qualité d'attaché principal d'administration de l'Etat et au regard de votre ancienneté dans le corps de catégorie A, vous avez vocation à occuper un emploi de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer (CAIOM).

L'accès à un emploi de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer marque la reconnaissance et la valorisation des capacités de pilotage stratégique d'un cadre. Celui-ci est naturellement amené à faire valoir cette expérience dans la construction d'un parcours professionnel. Ainsi, l'exercice de fonctions sur ces emplois constitue un atout pour la réussite aux différents tours extérieurs.

Les fonctions susceptibles d'être occupées par un conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer sont localisées dans les services territoriaux du ministère de l'intérieur (directeur des services de préfecture et secrétaire général de sous-préfecture, directeur des services du cabinet, chargé des fonctions de sous-préfet, chefs de service de gestion opérationnelle de la police nationale, directeur de services administratifs d'un SGAMI, greffier en chef d'un tribunal administratif ou d'une cour administrative d'appel), ainsi qu'en administration centrale.

Pour mieux identifier vos souhaits d'évolution professionnelle, il nous a paru souhaitable de vous adresser le questionnaire joint, que je vous invite à retourner, accompagné de votre curriculum vitae actualisé, par messagerie à l'adresse suivante : drh-bpasection-avancement@interieur.gouv.fr.

Je vous précise que ce questionnaire présente un caractère confidentiel et ne sera pas communiqué à votre hiérarchie sans votre accord préalable.

Je vous informe par ailleurs que, Charles MIRMAN, adjoint au chef du bureau des personnels administratifs, a été désigné en qualité de référent CAIOM. Parmi ses missions, il est amené à recevoir les cadres candidats à occuper de telles fonctions pour examiner avec eux leurs perspectives de carrière.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice des ressources humaines,


Nathalie COLIN